

Décision Générale colonial

Décision n° 889 Sureté.

n° 889

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 11 août 1949
Numéro JO n° 8 du 31/08/1949	Date du numéro 31 août 1949

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée, pour compter du 15 août 1949,la démission « 4e sn _ offerte par M° Thomas (Lilvane), secré@aire auxiliaire de 3° catégorie, en service à la Sûreté générale.